MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Etat-major des armées
Etat-major de zone de défense de Lyon
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie

Annecy, le 24 octobre 2026
N° 20261024/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

NOTE D'ORIENTATION

OBJET : 108e commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et journée d'hommage aux morts pour la France. Cérémonies à ANNECY.

ANNEXES : I. organisation générale
II. déroulement de la cérémonie au carré militaire du cimetière de Loverchy
III. déroulement de la cérémonie place du Souvenir
IV. remise de décorations
V. Itinéraire du cortège

Les cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage aux morts pour la France auront lieu le mercredi 11 novembre 2026 à ANNECY en deux temps, au carré militaire du cimetière de LOVERCHY à 09h30, puis place du Souvenir à 10h30. Un cortège républicain fera le lien entre les deux sites.

La présente note d'orientation définit l'organisation et le déroulement de ces cérémonies.

Elle sera complétée par une note finale d'organisation à la réception des listes de récipiendaires et des modalités de participation des établissements scolaires.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation Militaire Départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

ORGANISATION GÉNÉRALE

1. CHRONOLOGIE DES CÉRÉMONIES

09h30 : Cérémonie au carré militaire du cimetière de LOVERCHY

- Fleurissement des tombes des chasseurs du 27e BCA ;
- Dépôt de gerbe par le DMD et le Préfet ;
- Visite du carré militaire.

09h45 : Cortège républicain entre le cimetière et la place du Souvenir

10h30 : Cérémonie place du Souvenir

- Honneurs au drapeau des Chasseurs ;
- Revue des Troupes ;
- Remise de décorations ;
- Lecture du message de l'UDAACM ;
- Lecture de textes par les élèves des établissements scolaires ;
- Lecture du message gouvernemental par le Préfet ;
- Lecture des noms des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2025 ;
- Dépôts de gerbe par les associations et les autorités ;
- Minute de silence ;
- MARSEILLAISE ;
- Départ des autorités et salut aux Porte-Drapeaux et présidents d'associations patriotiques et mémorielles ;
- Honneurs au drapeau des Chasseurs.

2. COORDINATION

2.1. Coordination générale

À charge DMDA avec l'appui d'une équipe de la DMD à 2/1/1.

L'accueil des autorités et la formation du rang protocolaire seront à charge du chef BRCE (place du souvenir) et du DMDA (cimetière).

L'accueil des présidents d'association et des porte-drapeaux sera à charge de l'ONaC-VG.

Les jeunes porte-drapeaux seront pris en compte par la présidente de l'EJP74 et du CNE(R) PERROT.

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONaC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

2.2. CÉREMONIE AU CARRÉ MILITAIRE DU CIMETIÉRE DE LOVERCHY

Sa description et son dispositif font l'objet de l'annexe II.

2.2.1. Préparation

La mairie d'Annecy et sa police municipale :
- Feront ouvrir la cour du lycée Gabriel Fauré dès 08h30 pour la préparation des jeunes porte-drapeaux puis pour le stationnement des véhicules des autorités ;
- Réserveront des emplacements de stationnement pour le car des jeunes porte-drapeaux de l'EJP et véhicules du 27e BCA ;
- Faciliteront les déplacements à pied et les traversées de rues devant le cimetière de Loverchy.
- Orienteront et sécuriseront le cortège républicain.

2.2.2. Participation

- 27e BCA : Piquet d'honneur à 0/1/6 ;
  4 chasseurs pour le fleurissement des tombes *(gerbes à charge 27e BCA)* ;
  2 chasseurs pour le dépôt des gerbes officielles *(gerbe DMD à charge DMDA)*.

- Porte-drapeaux « traditionnels », sur les 2 allées latérales ;
- Jeunes porte-drapeaux (EJP74) du collège LES ALLOBROGES (LA ROCHE SUR FORON) ;
- rang protocolaire ;
- présidents d'associations ;
- élus et autorités.

2.2.3. Déroulement

Le maître de cérémonie sera l'ADC CARLIER (SOA DMD74), en lien avec le DMDA.

Il n'y aura pas de fanfare.
Les sonneries réglementaires, seront diffusées via la sonorisation EJP à charge CC1 CONTET.
La marseillaise sera chantée par les participants. Le ton sera lancé par le CC1 CONTET.

La coordination générale du dispositif sera assurée par le CNE (R) PARDON.

Le rang protocolaire sera pré positionné avant le début de la cérémonie, hormis le Préfet et le DMD. À charge du DMDA et ADC CARLIER (plaquettes : CC1 CONTET).

L'accueil des présidents d'association et des porte-drapeaux sera à charge de l'ONaC-VG.

Les jeunes porte-drapeaux seront pilotés par la présidente de l'EJP 74 et du CNE(R) PERROT.
Tous les porte-drapeaux seront aux ordres de l'ONaC-VG.

Une fois les dépôts de gerbe et les fleurissements effectués, les 4 chasseurs rejoignent le mât des couleurs et font face au carré militaire.
Une fois la visite des tombes achevée, les 4 chasseurs et les jeunes porte-drapeaux du bord droit font demi-tour pour faire face aux autorités qui passeront devant eux.

2.2.4. Sécurité

La police municipale d'Annecy assurera la sécurité aux abords du cimetière de Loverchy et du lycée Gabriel Fauré. En lien avec la police nationale.

2.2.5. Déplacement en fin de cérémonie

A l'issue de la cérémonie, tous les participants se déplaceront en cortège jusqu'à la place du souvenir.

- Dans l'ordre : Porte-drapeaux (jeunes et anciens), rang protocolaire, présidents d'associations, élus et autorités, cadres sans troupes, spectateurs.
- Itinéraire (cf. annexe V) : avenue de Loverchy, faubourg-place-rue Ste Claire, pont Morens, rue Grenette, rue Filaterie, rue Notre-Dame, rue du Pâquier, avenue d'Albigny, place du souvenir.

Le piquet d'honneur du 27e BCA rejoindra la place du Souvenir en véhicule.

Les véhicules des présidents d'association et porte-drapeaux pourront stationner rue du 30e RI (ouverture barrière à charge BRCE/PREF).
Les véhicules du piquet d'Honneur pourront devant la préfecture.

2.3. CÉRÉMONIE PLACE DU SOUVENIR

Sa description et son dispositif font l'objet de l'annexe III.

2.3.1. Préparation

L'ONaC-VG fournira à la DMD la liste ministérielle des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2025.

La mairie d'Annecy est chargée de :
- faire entretenir et pavoiser la place du Souvenir ;
- mettre en place les gerbes dans l'ordre, lister nominativement les autorités et distribuer les gerbes aux porteurs de gerbes ;
- mettre en place des potelets délimitant les espaces dédiés aux autorités protocolaires et aux présidents d'association.

La mairie d'Annecy se chargera également de la sonorisation du dispositif de cérémonie :
- un pupitre et un micro pour le maître de cérémonie ; un second micro pour les lectures ;
- 1 micro-perche pour la remise de décorations.

2.3.2. Participation

Le dispositif sera mis en place en 3 temps :

1- ***Avant 10h00, à charge DSDEN en lien avec Mme SALLENT : enfants participants.***
Lecteurs
Porteurs de gerbes (2 par établissement)

2- ***À partir de 10h10, à charge CNE (R) PARDON (DMD74) :***
Compagnie d'honneur 27e BCA (2/5/24) ;
Drapeau des chasseurs et sa garde (0/1/5) ;
Détachement GEND (0/1/5) ;
Cadres sans troupes, récipiendaires et Croix Rouge.

3- ***À l'arrivée du cortège :***
Présidents d'association et Drapeaux associations, ***à charge ONaC VG ;***
EJP, ***à charge Présidente EJP 74 et*** **CNE(R) PERROT** ***;***
Autorités protocolaires (sauf le Préfet, Maire et DMD), ***à charge BRCE ;***

2.3.3. Déroulement

Le maître de cérémonie sera Mme SALLENT (service protocole de la mairie) en lien avec le DMDA.

Les sonneries réglementaires , les musiques (les Allobroges) et la Marseillaise seront diffusées via la sonorisation de la mairie.

Tous les porte-drapeaux seront aux ordres de l'ONaC VG.

La remise de décorations sera coordonnée par la chancellerie du 27e BCA (coussin, regroupement décorations et récipiendaires, porteur de micro, lecture des citations).

Décorations :

Les différents corps en uniforme de la garnison feront état de leurs récipiendaires avant le 06/11.

NB :

- Un goûter sera distribué aux élèves participants avant la cérémonie, sur place, par la DMD (CC1 CONTET). Financement à confirmer par EJP.

2.3.4. Sécurité

La police nationale assurera la sécurité de la cérémonie.

ANNEXE II

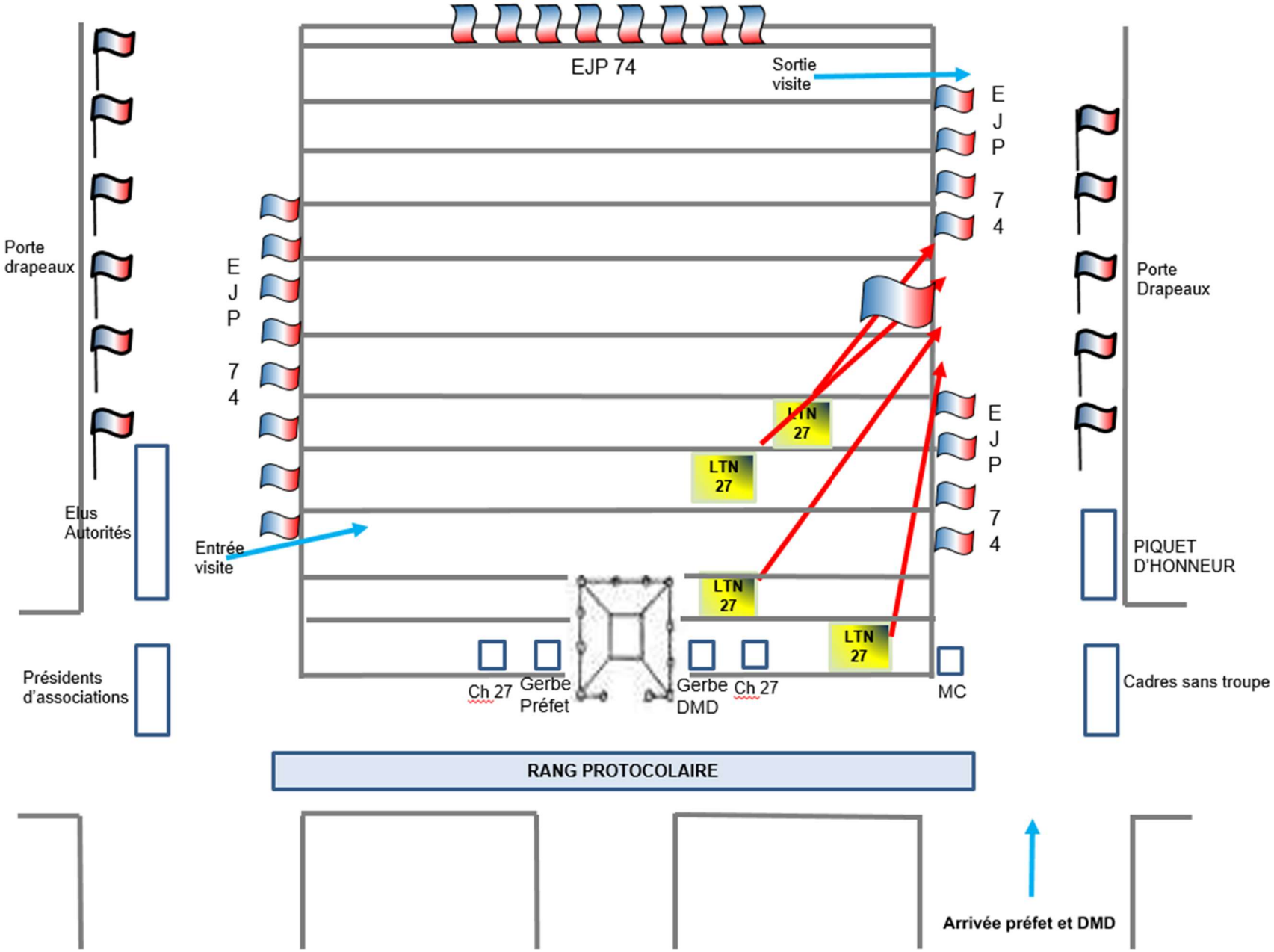
DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE AU CARRÉ MILITAIRE DE LOVERCHY

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
08h30 08h50	Ouverture de la cour du lycée Gabriel FAURE, préparation de l'accueil des jeunes porte-drapeaux Arrivée des jeunes EJP et CDSG, briefing et préparation dans la cour du lycée G Fauré Mise en place terminée autour du carré militaire pour 09h45.			EJP74 et DMDA
09h15	Mise en place du piquet d'honneur, des 4 Chasseurs du 27e BCA (carré) Mise en place des 2 Chasseurs porteurs de gerbe du 27e BCA, de part et d'autre du monument Mise en place des jeunes porte-drapeaux sur le pourtour du carré militaire Mise en place des porte-drapeaux sur les 2 allées latérales Mise en place des présidents d'associations sur l'allée latérale gauche			Coordonnée par le 27e BCA et la DMD74 EJP + CNE(R) PERROT. ONaC-VG Coordonnée par l'ONaC-VG
09h20	Regroupement des autorités devant le monument aux morts. Description de la cérémonie ; Formation du rang protocolaire, dans l'ordre : *(Préfet –DMD)* Parlementaires Présidents des CR et CD Maire d'Annecy CES 27e BCA GGD DDSP SDIS Douanes DASEN			ADC CARLIER CC1 CONTET

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
09h25	Mise en place du rang protocolaire devant le monument aux morts			DMDA + ADC CARLIER
09h30	Arrivée du préfet et du DMD Mise en place sur le rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA DMDA
09h31	<u>Dépôt des gerbes</u> : Dépôt de la gerbe de la DMD, apportée par un binôme de chasseurs du 27e BCA Fleurissement simultané des tombes des 4 soldats du 27e BCA Dépôt de la gerbe préfectorale, apportée par un binôme de chasseurs du 27e BCA Minute de silence Marseillaise *NB : Les 4 Chasseurs du carré rejoignent le mât des couleurs et font face au carré militaire dès leur dépôt de gerbe effectué.*	 Dépôt de gerbe du délégué militaire départemental par le COL CHANTREL et fleurissement des tombes des 4 soldats du 27e BCA Dépôt de gerbe de la République française par M. BONET, Préfet de Haute-Savoie Aux morts Reposez armes Repos	 Sonnerie aux morts Marseillaise	ADC CARLIER 27e BCA 27e BCA 27e BCA Chef de piquet Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA
09h35	Visite des tombes du carré militaire par les autorités (déplacement en « serpentin » sur le chemin entre les tombes) À la sortie des autorités du carré militaire, les 4 lieutenants et le rang de jeunes porte-drapeaux du bord droit font demi-tour pour faire face au piquet d'honneur			DMDA Guidage ONaC-VG/UDAACM ONaC-VG

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
09h45	Départ des autorités dans la foulée de la visite des tombes, par l'allée de droite, en passant entre les porte-drapeaux, puis entre les lieutenants puis devant le piquet d'honneur, qui salue.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA
09h46	Constitution du cortège. Déplacement à pied vers la place du souvenir dans l'ordre : -Les porte-drapeaux imbriqués (jeunes et anciens), -Le rang protocolaire -Les présidents d'associations -Les élus et autorités -Les cadres sans troupes -Public			ADC CARLIER Franchissements facilités par la police municipale. Itinéraire : Avenue de Loverchy, faubourg-place-rue Ste Claire, pont Morens, rue Grenette, rue Filaterie, place Notre-Dame, rue du Pâquier, avenue d'Albigny, place du souvenir. Cortège guidé par la PM

DISPOSITIF AU CARRE MILITAIRE DE LOVERCHY



ANNEXE III

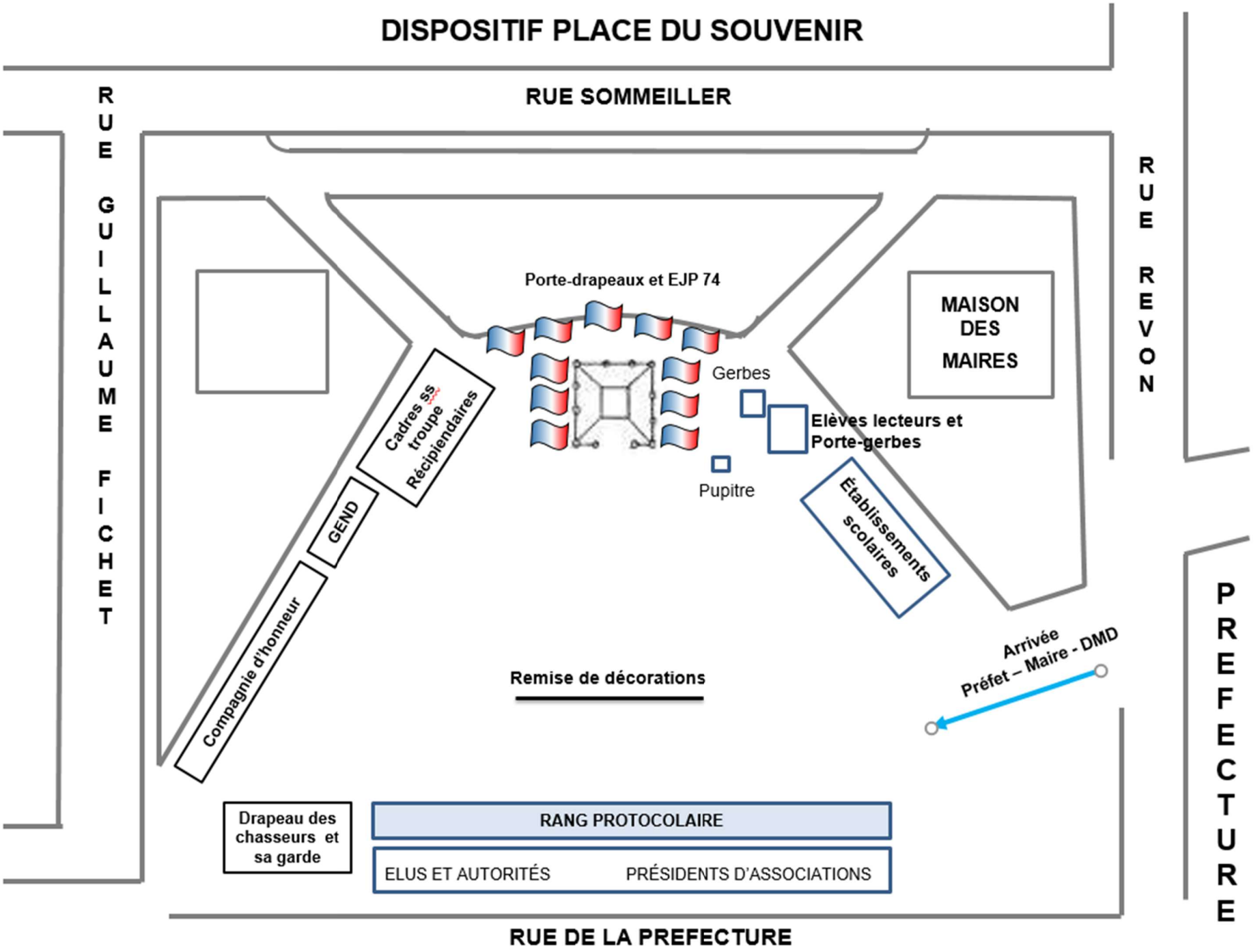
DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE PLACE DU SOUVENIR

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
Avant 10h00	Installation de la sonorisation Retrait des barrières Installation des gerbes			Mairie d'Annecy
	Installation des écoles			DSDEN + Mme SALLENT
10h10	Mise en place de la compagnie d'honneur du 27e BCA et du détachement GEND Mise en place des lecteurs et porteurs de gerbes (scolaires)			CNE (R) PARDON (DMD74) DSDEN + Mme SALLENT
10h10	Arrivée du cortège Mise en place : - Porte-drapeaux jeunes et anciens (1 sur 2) autour du monument - Présidents d'associations, élus et autorités à l'arrière du rang protocolaire - Cadres sans troupes			 EJP + CNE(R) PERROT. ONaC-VG CNE (R) PARDON (DMD74)
10h20	Honneurs au Drapeau des chasseurs	Garde à vous Présentez armes Au drapeau! Reposez armes Repos	Garde à vous « Marseillaise » (refrain)	COMTROUP (au centre) COMTROUP Sans ordre particulier, le drapeau et sa garde entre sur la place du souvenir, viennent se placer face au COMTROUP et présentent les armes. CDU de la Cie 27e BCA Le drapeau et sa garde rejoignent leur emplacement COMTROUP COMTROUP
10h25	Présentation de la cérémonie			Mme SALLENT
10h30	Arrivée du rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	COMTROUP (au centre) COMTROUP

	Salut au Drapeau Intégration dans le rang protocolaire		« Marseillaise » (complète)	 DMDA
10h33	Revue des troupes par le DMD	 Reposez armes Repos	« La montagne »	 COMTROUP COMTROUP
10h36	Remise de décorations *(cette séquence fera l'objet d'une annexe à la note finale d'organisation)*	Garde à vous Récipiendaires, gagnez vos emplacements Décorés, rejoignez les rangs Repos	Garde à vous	COMTROUP COMTROUP Les récipiendaires rejoignent la ligne de remise, face aux autorités COMTROUP Les décorés rejoignent les rangs COMTROUP
10h46	Lecture du message de l'UDAACM			M.MUDRY
10h50	Lectures de 5 textes par les élèves des établissements scolaires *A définir.*			A charge DSDEN
11h05	Lecture du message gouvernemental	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban	COMTROUP COMTROUP Lecture par le Préfet COMTROUP COMTROUP
11h10	Lecture des noms des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2025	Garde à vous Présentez armes « Soldat X, du X régiment » « Mort pour la France »	Sonnerie	COMTROUP COMTROUP ADC CARLIER 1 élève

	Dépôts de gerbe <

DISPOSITIF PLACE DU SOUVENIR



ANNEXE IV

REMISE DE DECORATIONS

DEROULEMENT A DEFINIR

La remise de décorations sera coordonnée par la chancellerie du 27e BCA (coussin, regroupement décorations et récipiendaires, porteur de micro, lecture citation).

Décorations :

Les propositions de décorations seront rendues avant le 6 novembre 2026.

NB :
A l'appel de son nom, le récipiendaire salue jusqu'à ce que l'autorité s'avance vers lui pour lui remettre la décoration.
Il n'y a pas de salut par l'autorité décorant ni avant ni après la remise.
Le décoré ne salue pas après la remise.
La remise de la croix LH et ONM donne lieu à une accolade.

NB2 :
Formules de remise, prononcée par l'autorité décorant :

Légion d'Honneur :
« **Grade, nom,** au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'Honneur »

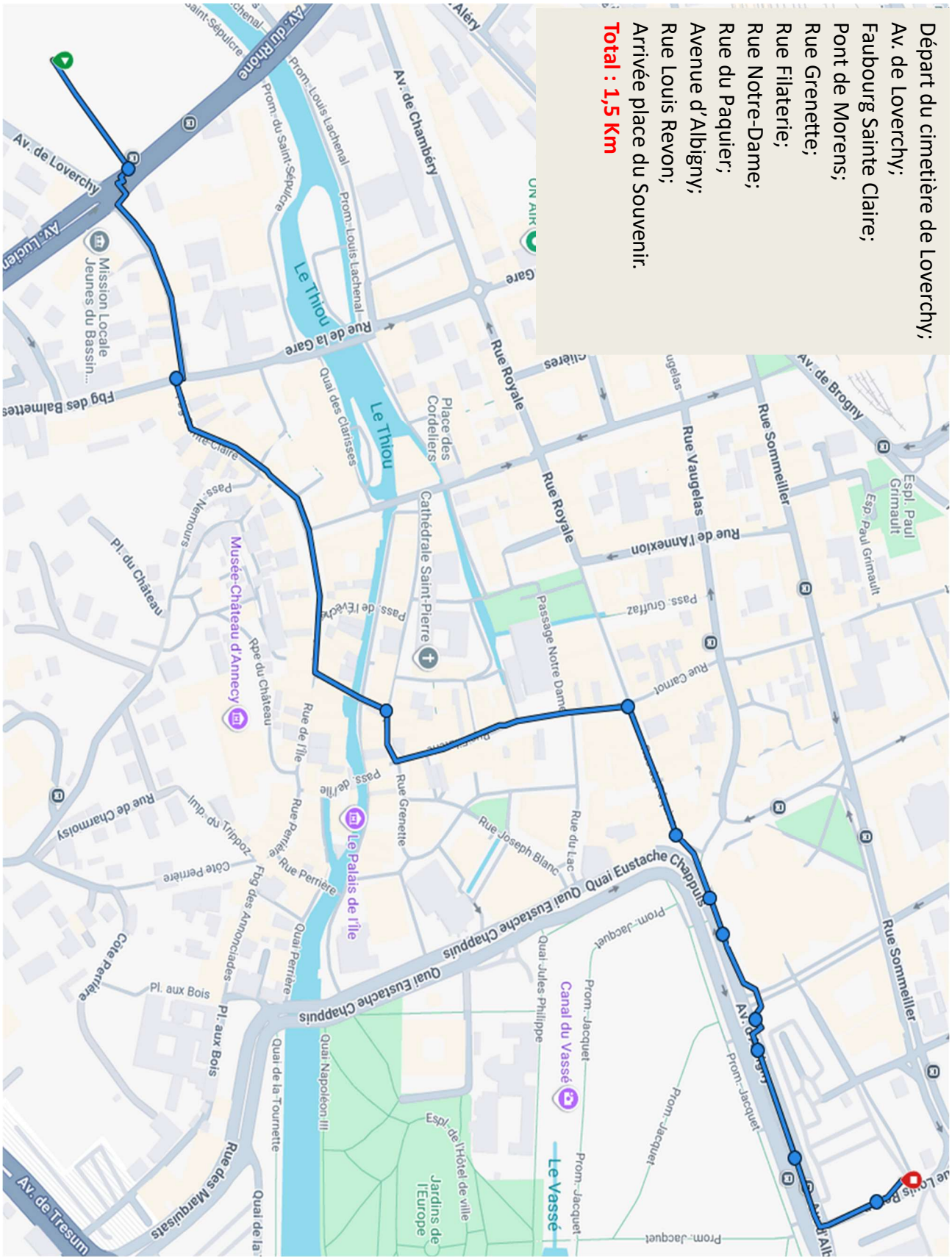
Médaille Militaire :
« **Grade, nom,** au nom du président de la République, nous vous conférons la Médaille Militaire »

Ordre national du Mérite :
« **Grade, nom,** au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de l'ordre national du Mérite »

Médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze :
« **Grade, nom,** au nom de la ministre des armées et des anciens combattants, nous vous décernons la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze pour le motif suivant (lecture de la citation).

ANNEXE V

ITINÉRAIRE CORTÈGE LOVERCHY-PLACE DU SOUVENIR



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES

- Monsieur le Préfet de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie, chef de corps du 27e BCA
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONaC-VG 74
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74

Sous couvert de l'ONaC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie